L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.
NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI, (MATIN,) 4 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 MARS.

On a fait, hier, le dépouillement du scrutin de l'élection d'un Représentant à la Législature, en remplacement de M. Gaiennié; les votes ont été trouvés comme suit:

MM. E. Mazureau,	470 voix.
J. Sterrett,	379
Blanc	1

— Dans la séance du 2, la Chambre des Représentans de cet état a adopté une résolution pour l'ajournement de la session le 31 de ce mois.

S'il faut en juger par les détails publiés hier dans les feuilles de la ville, les nouvelles reçues par le *Tallahasse* et l'*Essex* ne sont pas d'une haute importance; celles de France surtout sont assez incomplètes et donnent à peine une idée de la situation de ce pays, que le dernier arrivage avait fait entrevoir comme assez équivoque à la suite du jugement des anciens ministres; on s'attendait généralement à des détails plus circonstanciés et plus propres à satisfaire l'avide curiosité du public, qui ne peut envisager sans y prendre un intérêt qui va toujours croissant, les grandes questions qu'on discute de l'autre côté de l'océan et de la solution desquelles dépendent les destinées des peuples de l'Europe.

Quoiqu'il en soit, nous voyons que la démission du général Lafayette a produit une impression défavorable sur la garde nationale de Paris et celles des départemens: un écrivain dit, dans le *Précurseur de Lyon*, qu'il a été résolu dans plusieurs assemblées tenues par la première, que dans le cas où de nouveaux troubles viendraient à éclater elle se bornerait à défendre le Palais-Royal et à protéger les propriétés particulières. Ce résultat n'a pas lieu de nous surprendre; nous n'avons jamais cru à la sincérité des motifs que le vieux général a prêtés à sa retraite du poste honorable que la faveur populaire lui avait confié et dans lequel le nouveau souverain l'avait confirmé: dire que la place de commandant en chef de la garde nationale était incompatible avec le gouvernement constitutionnel, *excepté dans le cas d'une grande nécessité*, c'était avouer, non l'obligation de se retirer, mais celle de rester: car Paris au jour du jugement des ministres de Charles X n'était rien moins que tranquille, et cette *grande nécessité* dont il parlait n'avait jamais été plus apparente. C'est donc à d'autres motifs qu'il faut attribuer sa conduite, c'est à l'impopularité des deux chambres, impopularité que la dernière décision de la chambre des pairs vient de porter à son comble; le général n'a pas cru devoir rester plus long-temps à un poste dans lequel il pouvait se trouver obligé de faire respecter des actes opposés à ses principes et repoussés par les vœux de la grande majorité du peuple. L'opinion publique ne s'y est pas méprise, comme on voit. Et si la retraite de son chef n'a pas amené la désorganisation de la garde nationale, du moins son zèle s'est refroidi, et comme lui elle reste attachée seulement au chef de l'état et à la défense de la propriété individuelle. Dans l'état actuel des choses, la dissolution de la chambre des députés et la réorganisation de celle des pairs paraîtraient un besoin; mais la situation respective des puissances de l'Europe, les préparatifs de guerre de la plupart d'entr'elles, et la part que la France sera forcée de prendre aux événemens qui se préparent, sont une nécessité plus pressante à laquelle on sera forcé de céder.

Nous nous bornerons à donner la traduction des articles les plus remarquables copiés des journaux anglais par les feuilles d'hier.

—Mr. *Serrurier*, nouveau ministre français près notre gouvernement, devait partir du Hâvre le 20 décembre, à bord de l'*Edward Quesnel*.

— Une gazette de Charleston, du 21 février, annonce qu'à cette date il était dû trois courriers de la Nouvelle-Orléans.

Charleston, 22 février.

Par la goëlette *Erin*, capitaine Newham, nous avons reçu une liasse de journaux de la Barbade jusqu'au 6 de ce mois. Voici tout ce que nous y avons trouvé d'intéressant:

"La barque *Francis Peabody*, capitaine Mock, partie de Liverpool pour la Nouvelle-Orléans, a touché sur un récif au nord-est de l'île de la Bermude, vers 3 heures de la matinée du 5. Le batiment avait une cargaison evaluée a 7000 liv. sterl. (environs $31, 500) qui a été entièrement perdue. L'équipage et les passagers ont reussi à se sauver, et sont arrivés ici. Voici les noms des passagers: MM. Abel Manton, John Stone, John Roberts, Mr. et Mme. Crayar, et cinq enfans, Mme. Wills et ses six enfans.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

LONDRES, 7 janvier.

Nous avons reçu hier soir les journaux français de mardi et de mercredi. Ils ne respirent que guerre, et préparatifs de guerre sur presque tous les points du continent. La France elle-même, occupée depuis long-temps et assidument à recruter ses forces, paraît s'approcher chaque jour de l'instant où elle leur fera prendre une position active, et tous les actes politiques des ministres prouvent qu'ils n'espèrent pas être à l'abri de la convulsion dont l'Europe est menacée. Des officiers ont été envoyés à la frontière de la Belgique, pour y marquer un endroit propre à établir un camp d'une force considérable; et des ordres, dit-on, ont été donnés (mais quelques journaux doutent de ce fait) pour rappeler en France l'armée qui a conquis Alger, afin de s'en servir comme d'un rempart contre les incursions possibles ou méditées des Autrichiens et des Espagnols du côté de l'Espagne ou de l'Italie. Néanmoins, d'autres spéculations attribuent le rappel de l'armée d'Afrique aux remontrances de la cour d'Angleterre, qui a montré quelque jalousie des progrès d'une colonie qui pourrait entraver ses intérêts commerciaux dans la Méditerranée. On a refusé aux officiers des régimens qui sont en garnison à Paris, des congés d'absence, qu'on leur accorde ordinairement sans difficulté; et on dit que les ordres du quartier-général sont, qu'aucune partie de l'armée, ce redoutable boulevard des libertés de la France, ne soit laissée dans un état d'inutilité. Les forteresses situées le long des Pyrénées doivent être mises immédiatement en état de défense; et les mouvemens militaires qu'on remarque de l'autre côté de ces montagnes, peuvent faire croire à la probabilité que la première explosion aura lieu dans cette partie.

Quant à la Pologne, on peut croire que les hostilités y ont déjà commencé en ce moment. Le général Diébitsch a ordonné au corps stationné à Wilna, qui n'est situé qu'à 250 milles de Varsovie, d'avancer immédiatement sur cette capitale. Cet ordre est exprimé dans les termes les plus pressants. L'empereur a répété d'une manière officielle et plus solennelle, la détermination d'étouffer la révolution et d'exterminer les rebelles, qu'il avait déjà manifestée dans toutes les occasions où il a parlé de cette affaire. Il a publié une proclamation par laquelle il somme les Polonais de se rendre à discrétion, sans prétendre stipuler aucune condition, et il exige la soumission la plus absolue. Son mécontentement de la conduite de son frère, dont nous avons parlé il y a quelque temps, est confirmé et on dit que pour punition il veut lui retirer la direction des affaires de la Pologne. Comme Nicolas n'a jamais entretenu une bien-haute opinion du caractère de son frère Constantin, il n'est pas impossible que l'affaire de Varsovie ait éveillé sur sa fidélité quelques soupçons dans le sein de l'empereur; la prompte retraite et la faible résistance du grand-duc donnent peut-être quelque consistance à ces soupçons. La raison avouée, est son refus de faire marcher dans la guerre contre les Turcs le contingent de la Pologne. A l'égard des moyens de résistance que les Polonais peuvent déployer contre l'incursion des barbares, les opinions diffèrent. Les journaux allemands, qui sont sous le contrôle immédiat du ministère autrichien, représentent ces moyens comme tout-à-fait insuffisants, et ils ajoutent que la terreur inspirée par la proclamation de l'empereur, et l'irrésolution qui en est la suite, dissipent toute l'énergie du peuple. D'un autre côté, on nous assure qu'il est toujours animé du même esprit; que Praga est dans un état complet de défense, et que les volontaires pullulent de tous côtés. Le projet du dictateur est, dit-on, de brûler Varsovie en cas d'extrémité, et de porter la guerre dans les provinces russes. La Prusse et l'Autriche reunissent toutes leurs forces près de la scène du combat, mais avec l'intention avouée de n'y prendre aucune part. Les trois puissances se sont engagées les unes envers les autres, à étouffer la révolution quelque part qu'elle éclate dans leurs territoires. A en juger par un article du *Journal-du-Commerce*, l'organe, et on dit même la propriété de Laffitte, il est douteux que la France voie cette lutte avec indifférence.

On lit dans *le Courier*:

"Les journaux Français de lundi annoncent les préparatifs de guerre; ce sont évidemment des préparatifs de défense, et non d'attaque. On ne doit pas supposer que le gouvernement Français attende pour se préparer à la guerre que ses ennemis soient à la frontière. Le premier mouvement d'une armée Russe, Prussienne ou Autrichienne, sera le signal du départ d'une armée Française! Nos voisins ont l'expérience des cordons sanitaires, et n'en souffriront pas autour de leur territoire. Nous ne pensons pas toutefois que les puissances étrangères marchent sérieusement contre la France: car ce serait marcher contre l'Angleterre. Si nous laissions succomber l'opinion publique en France, et même en Belgique, sous des bayonnettes étrangères c'en serait bientôt fait de l'opinion publique en Angleterre.

"Tout en nous livrant à des considérations de pure évantualité, nous devons ajouter que l'union qui subsiste entre tous les cabinets de l'Europe, donne toutes les assurances possibles du maintien de la paix."

Le même journal, dans le nº. du 16, ajoute les réflexions suivantes, dignes d'une attention particulière:

"Nous sommes heureux de voir que notre langage a été si bien accueilli en France. Nous protestons contre cette doctrine monstrueuse, contre cette doctrine de fraude et de sang qui présentait la France et l'Angleterre comme deux ennemies naturelles. Elles sont, au contraire, naturellement amies, car de leur union dépend la paix de l'Europe.

"Si l'Angleterre et la France sont amies, la paix est assurée en Europe. Où est le peuple, en effet, disons-même où sont les peuples qui oseront s'opposer à la prépondérance morale et physique de deux grandes puissances qui, animées de l'esprit de justice, n'ont en vue que l'amélioration générale et progressive du genre humain."

Lyon-Courier.

—Nous avons reçu le *Courier des-Pays-Bas* et d'autres journaux belges de jeudi. Ils contiennent le protocole du traité conclu par les ambassadeurs de l'Autriche, de la France, de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre, concernant l'indépendance de la Belgique, et les principes [illegible] trouvé impossible de [illegible] amalgame de la Belgique avec la Hollande, comme on avait eu en vue les traités de 1814 et de 1815; que l'objet de cette union est [illegible] et qu'elles doivent en conséquence avoir recours à d'autres moyens." Elles disent plus loin, qu'elles ont reçu du roi de Hollande, comme *sine qua non*, l'ouverture de l'Escaut; et on ajoute dans ces rapports, que S. M., avec toute la mauvaise grace qui la caractérise, a rempli cette condition. Le gouvernement provisoire de la Belgique paraît avoir deployé dans ces conférences une fermeté et une habileté qui lui font le plus grand honneur, et contrastent on ne peut plus favorablement avec le manque de caractère et la faiblesse de son opposant. On n'a rien décidé à l'égard de Luxembourg, qui est encore un sujet de discussion. Le congrès national est toujours occupé de la discussion sur le choix d'un roi; mais l'affaire a été éventuellement référée aux sections.

—Une députation de la république de Cracovie a apporté à Varsovie la nouvelle que la population s'y est levée en masse pour soutenir l'indépendance polonaise.

FRANCE.

PARIS, 6 janvier.

L'ordre de mettre Bayonne et St. Jean-Pied-de-Port en état de défense a été transmis, il y a quelque jours, par le télégraphe.

—Le comité nommé pour réorganiser l'artillerie de la garde nationale s'est réuni hier matin, dans l'hotel du ministre de l'intérieur, où il a resté assemblé jusqu'au moment où il a eu décidé le plan de reorganisation. On dit que l'artillerie sera formée en légion comme ci-devant, et que l'ordre a été donné dans chaque municipalité, d'inscrire les noms des citoyens qui desirent entrer dans ce corps. *(Le Temps)*

—Le soin que nous prenons de nos propres affaires ne doit pas nous empêcher d'observer ce qui se passe dans les pays etrangers. La détermination de l'empereur Nicolas d'arrêter la révolution polonaise, et les préparatifs guerriers des nations voisines; la décision de la diète de Varsovie, qui confirme le dictatorat dans les mains de Chlopicki, dans la vue de sauver le pays, montrent d'un côté et de l'autre, une résolution bien prononcée de faire les efforts les plus vigoureux.

La France ne peut voir sans intérêt la lutte qui se prépare. On sait bien qu'elle désire le succès d'un certain parti, et cela est très naturel. Qui pourrait dire où l'empereur Nicolas s'arrêterait, s'il obtenait une première victoire? Sans donner beaucoup d'importance aux rapports de quelques feuilles du Nord, la lettre de Nicolas au roi des Français doit suffire pour prouver quelle opinion il s'est formée des différents changemens qui se sont opérés dans ce pays.

Ainsi donc, nos préparatifs de guerre ne doivent pas se ralentir. Il a été dit à la tribune que la France aurait bientôt 500 mille hommes sous les armes; cette promesse sera réalisée. *(Journal du Commerce.)*

—L'ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, en conséquence des ordres qu'il a reçus depuis deux jours de son gouvernement, a réitéré l'ordre à tous les sujets russes de sortir *immédiatement* de la France. *(Constitutionnel.)*

—Une personne qui arrive de Turin rapporte que le roi de Sardaigne a transféré sa résidence à Gènes.

Des ordres sont donnés pour mettre Villefranche, Pierre-Châtel et Montlouis en état de défense.

Des armemens maritimes se préparent à Toulon et dans plusieurs autres ports de France, et sont poussés avec la plus grande activité par les préfets. L'armement à Cherbourg du vaisseau le *Suffren*, sur lequel on disait que l'amiral de Rigny devait arborer son pavillon, a été suspendu tout-à-coup par un ordre du ministre. *(Constitutionnel.)*

—Des lettres de Bayonne du 28 dernier disent, que malgré l'échec éprouvé par les émigrés espagnols sur la frontière, et qu'ils se sont attiré par leur manque d'union, les soldats espagnols continuent à déserter pour [illegible] à eux. A St.-Jean de Luz il y a six sergents qui ont abandonné le drapeau royal et sont venus se réunir aux patriotes. Les autres garnisons espagnoles ont éprouvé des pertes encore plus considérables.

Une lettre de Ham du 1er. courant, dit: "Les ex-ministres, à l'exception des grilles de fer placées à leurs fenêtres, ne sont pas seulement assez bien, mais somptueusement logés, bien chauffés, sont une excellente table, et jouissent de toutes les commodités qui peuvent leur rendre leur captivité supportable. Ils occupent quatre chambres d'officiers, dont les fenêtres donnent sur la cour du château. Les quatre portes de leurs chambres ouvrent sur le même corridor, et ils ont l'usage d'une cinquième chambre dans laquelle ils mangent. Un contrat, aux conditions les plus libérales, a été fait avec un restaurateur pour leur nourriture. Les troupes qui forment leur garde sont sous le commandemet du colonel Paillès. *(Galignani's Messenger.)*

—La *Gazette d'Augsbourg* dit, que le gouvernement prussien est décidé à observer un système de non intervention, ou, en d'autres termes, à se mêler aussi peu des affaires de la Pologne que de celles de la Belgique. Les habitants du grand-duché de Posen sont, selon la *Gazette*, tout dévoués au gouvernement de S. M. prussienne, et nullement disposés à se révolter.—Malheureusement pour la Pologne et la *Gazette d'Augsbourg*, la proclamation de l'empereur Nicolas, que nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs, donne un démenti formel à cette assertion.

—On écrit de Nîmes sous la date du 30 décembre, que le soir du 20 les gendarmes de cette ville ont cerné la retraite de Quatre-Taillons, qui était une chaumière de Courbe-Sac, village situé près de la ville. Ils espéraient le prendre vivant, mais, ayant tiré sur eux, les gendarmes répondirent à son feu et il fut frappé de deux balles. Il est mort quelques instans après qu'il eut été transporté à l'hopital de cette ville. *(Courrier Français.)*

—La Belgique a arboré le drapeau tricolore, et s'est jetée dans les bras de la France. Son union avec la France sera son salut et le nôtre, car ce sera celui de la cause de la liberté en Europe. C'est là la première réponse au manifeste de Nicolas. Nous en sentirons bientôt les effets nous mêmes. (☞ Cet article, copié du *Journal du Commerce* de Paris, paraît avoir été extrait du *National*: il serait de la plus haute importance, si l'on avait pris soin de nous en faire connaître la date, et de nous dire s'il vient du *National* de Bruxelles, ou du *National* de Paris.

—Des lettres particulières de Berlin du 26 décembre, annoncent que l'équipage de campagne de l'empereur Nicolas est parti de St. Pétersbourg, et que l'empereur quittera cette capitale, à la tête de sa garde, le 11 janvier, pour se rendre sur les frontières de la Pologne. *(Journal du Commerce.)*

—Le *Sémaphore* de Marseille avait annoncé que l'armée française devait évacuer Alger, et qu'il ne resterait dans ce pays qu'environ 5000 hommes, mais le *Courrier-Français* nie ce fait. "Il est vrai," dit-il, "qu'une partie de l'armée d'Afrique est rappelée, mais en même temps il part des recrues pour Alger. Ces recrues serviront à compléter les régimens qu'on laisse en Afrique. Nos forces à Alger se composeront de 9576 hommes d'infanterie, 8 escadrons de cavalerie, de 2 détachemens d'artillerie, d'un corps de 3000 Zouares, commandé par des officiers et des sous-officiers français, et d'une division qui avait été levée à Paris par le général Lacroix de Borgard, pour l'expédition projettée contre l'Espagne, et qui est maintenant incorporée dans l'armée d'Afrique.

Le bey de Titery est arrivé à Marseilles le 29 décembre à bord de la frégate l'Armide. On disait qu'il avait le projet de se rendre à Paris.

—Le 31 décembre une assemblée nombreuse des étudiants des différentes écoles de Paris, a eu lieu au Panthéon. Leur objet était de rédiger une adresse aux étudiants des écoles de Varsovie pour les féliciter sur leur belle conduite dans la mémorable nuit du 29 novembre dernier, et de répondre à l'adresse de l'Université de Glasgow. Dans cette assemblée, Mr. Napoléon Czaoski a pris congé de ses camarades et leur a adressé un discours dans lequel il leur dit, qu'après s'être rendu à Paris aussitôt qu'il avait eu connaissance des ordonnances de 25 juillet, il allait retourner dans sa patrie, où un devoir sacré le rappelait. "Je vais vous précéder, dit-il, j'annoncerai à mes concitoyens que la grande nation est pleine de sympathie pour eux et pour la noble cause qu'ils défendent. Je vous attendrai entre l'Oder et le Volga, adieu!" Adieu! repétèrent tous les jeunes gens, et chacun prit Czapski dans ses bras et lui serra affectueusement la main."

RUSSIE.

ST. PÉTERSBOURG, 17 décembre.

PROCLAMATION DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Polonais! les coupables événemens dont la capitale de la Pologne donne l'exemple, ont troublé la tranquillité publique du pays. Je les ai appris avec la plus juste indignation, et avec le sentiment de la plus vive douleur.

Quelques individus indignes du nom de Polonais, ont ourdi une conspiration contre la vie du frère de votre roi, poussé l'armée à violer ses sermens, et trompé le peuple sur ses plus chers intérêts.

Il est encore temps de tout réparer, et de prévenir des maux infinis. Je ne prétends pas confondre ceux qui abjurent l'erreur d'un moment avec ceux qui persévèrent dans le crime. Polonais! écoutez les conseils d'un père; obéissez à l'ordre de votre souverain.

En publiant nos intentions inmuables, nous avons ordonné ce qui suit:—

1. Les Russes qui sont détenus prisonniers, seront remis en liberté.
2. Le conseil d'administration reprendra ses fonctions, tel qu'il a été institué en 1826.
3. Les autorités, civiles et militaires, obéiront à ses ordres, et ne reconnaîtront aucune autorité illégale.
4. Les chefs des corps de l'armée assembleront les troupes, et dirigeront leur marche avec elles sur le rendez-vous de Plozn.
5. En même temps, ils nous informeront de l'état des troupes.
6. Quiconque ne se conformera pas à cet ordre militaire, cessera ses fonctions et sera déclaré déchu de son emploi.

Les autorités locales désarmeront tous ceux qui sont opposés à l'ordre public. Ces armes seront confiées aux soins des vétérans et des gendarmes communaux.

Soldats de l'armée polonaise! votre devise a toujours été honneur et fidélité. Le régiment de chasseurs à cheval de la garde en a donné une preuve remarquable. Soldats suivez son exemple, justifiez la confiance de votre souverain, qui a reçu vos sermens.

Polonais! vous qui êtes restés fidèles, je compte sur votre dévouement et votre courage. Je ne repousserai pas ceux qui se repentiront de l'erreur d'un moment, et rentreront dans le devoir. Mais je ne pardonnerai jamais à des hommes sans honneur et sans foi, qui ont conspiré contre la tranquillité de leur pays. Quelles concessions espèrent-ils obtenir les armes à la main? Ils se trompent. Traîtres à leur pays, les malheurs qu'ils ont attirés sur lui retomberont sur leurs têtes. (Signé) NICOLAS.

Le ministre secrétaire d'état, comte ETIENNE GRABOUSKI.

THEATRE D'ORLEANS.
LE JESUITE.

Le temps nous manque pour nous étendre sur la représentation qui a eu lieu hier soir au Théâtre d'Orléans, néanmoins nous ne pouvons différer de rendre hommage à tous les artistes en général qui ont joués dans le Jésuite; cette excellente pièce, qui, sans contredit, promet de brillantes recettes à Mr. Davis, a été jouée avec un ensemble remarquable et inattendu. Mmes. Clozel, Deschamps, Prudhomme et Mme. Théodore surtout ont droit à des éloges.

Mesdames et Messieurs retenez vos loges; toute la Nlle.-Orléans, veut voir le Jésuite.

C. M.

NECROLOGE—(Communiqué)

Un des citoyens les plus respectables de cet Etat, *Mr. Jumonville de Villiers*, vient de terminer sa carrière à l'âge de 68 ans, après une maladie longue et douloureuse. Ce citoyen était généralement estimé; son caractère était franc et loyal. Officier dans l'armée espagnole, il s'était distingué par sa bravoure dans les campagnes des Florides, sous le général Galves. Sa famille, une des plus anciennes de l'Amérique, avait fourni six officiers au général Montcalm, dans la guerre du Canada contre les Anglais; cinq d'entr'eux périrent les armes à la main. Son oncle Jumonville, dont font mention les historiens français, fut massacré au fort Nécessité, ce qui donna lieu à la guerre contre l'Angleterre. Son père était officier français; il fut chargé de venger la mort de Jumonville, et préserva l'illustre Washington de la fureur des soldats français. Jumonville de Villiers que la mort vient d'enlever à la société et à ses nombreux amis, était digne sous tous les rapports de l'illustre famille à laquelle il appartenait.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Wm. Henry, Johnson, Philadelphia, T. Toby.
Goël. Agate, Jenney, Providence, Capitaine.
Goël. Virginia, Fourcade, Mobile, Capitaine.
Goël. Splendid, Day, Mobile, Capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, de la passe du S. O. ayant mis en mer les navires Chieftain et Lune et la goël. Pocahontas et amené de la mer le navire Margaret Scott; en dehors, devant entrer, navire Ann et barque Mary, de Liverpool; navire Canova et brick Congress sur la barre.

Navire Margaret Scott, Jones, Portsmouth, chargement au capitaine.

Bateau à vapeur Courier, Keating, Lafourche Interieure, avec 67 bts sucre à J. Hagan & co. 2 bts do 33 bls melasse à Landreau & Chabert, 3 balles coton à Toledano & Gaillard, 4 do à Maurin & O'Toullig—14 passagers.

Bateau a vapeur Columbia, Mumford, Bayou Sarah, avec coton, sucre, melasse à divers consignataires—73 passagers.

Bateau a vapeur, Souvenir, Moorhead, Lafourche Interieure, avec sucre, melasse, à Toledano & Gaillard; Peyroux, Rivarde & co. et à divers—23 passagers.

Bateau à vapeur Walter Scott, Culver, de la rivière Yazoo, avec coton, peaux, coton, marchandise à divers.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 6 MARS 1831.
SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.
Pour la 6me. et dernière représentation de
M. ARISTIPPE,
SYLLA,
Tragédie en 5 actes, par M. de Jouy.—Mr. ARISTIPPE jouera le rôle de SYLLA.
Le spectacle sera terminé par
LE COMTE ORY,
Grand opera en deux actes, et a grand spectacle, musique de Rossini.

Théâtre Américain.

LE DIRECTEUR du THEATRE DE LA RUE DU CAMP, en prévenant le public en general, de l'arrivee du célèbre TRAGEDIEN

CHARLES J. KEAN,

du Théatre Royal de *DRURY LANE*, à Londres, se fait l'honneur d'annoncer qu'il a contracté un engagement avec lui, pour NEUF REPRESENTATIONS, durant lesquelles il remplira, dans les tragédies de l'immortel Shakspeare, les rôles qui ont assuré les succès les plus éclatans qu'aucun acteur ait jamais obtenus en Europe et en Amérique.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP
AUJOURD'HUI VENDREDI, 4 MARS,
Une représentation du
Merchant of Venice,
Par Shakspeare.
Mr. KEAN remplira le role de SHYLOCK.
☞ Pour la location des loges s'adresser à Mr. Rowe, au contrôle du théâtre. 4 mars

AVIS.

ATTENDU que Louis Dasnoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle execution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guerin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux precedents, soient cancellés, rayés et annullés, ainsi que les hypothèques qui en résultent;

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seralent pas rayées et annullées.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil huit cent trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN, *Secrétaire d'Etat.*
4 Mars—30

DEMANDE.

UN jeune homme créole de ce pays et avantageusement connu, désirerait trouver à faire des recouvremens en ville, cet emploi lui étant familier. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 4 mars.—g.

ONZE JOURS SEULEMENT!

LE public est respectueusement informé que Messrs. Purdy, Macomber, Carley & Birchard feront positivement la clôture de leur

MENAGERIE
de 75 Animaux vivants,

Qui est maintenant ouverte à l'encoignure des rues d'Orléans et Royale, près du Théâtre d'Orléans, dimanche 13 du courant. Ceux qui n'ont pas encore été voir ces animaux feraient bien de profiter de cette occasion, attendu qu'il n'en viendra pas sitôt de pareils. 3 mars

SOLO ONZE DIAS MAS.

LOS señores Purdy, Macomber, Carley y Birchard informan respetuosamente al publico que cerrarán positivamente la exibicion de

Sus 75 Animals vivos,

que actualmente se halla abierta en la esquina de las calles Real y Orleans, el domingo 13 del corriente. Los que todavia no han visto estos animales harán bien en aprovechar de esta oportunidad; atendiendo á que pasará algun tiempo antes que se vuelva á ver en esta ciudad otros yguales. 4 de marzo.

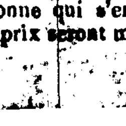

Messieurs les propriétaires de vergers, tant en ville qu'aux environs, qui auraient des arbres fruitiers et des vignes à faire planter ou tailler et qui voudront bien s'adresser à Mr. Pédeclan, marchand, sur la Levée, près de la Halle-aux-Boucheries, qui leur désignera une personne qui s'entend à ce genre de travail. Les prix seront modérés. 3 mars—3

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI & PITTSBURGH.

Le superbe bateau-à-vapeur LA FOURCHE, capitaine Morehead, ayant tout son chargement prêt à aller à bord, partira positivement de ce port, vendredi 4 du courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour passage, s'adresser à
P. M. TOURNÉ,
2 mars — No. 15, Nouvelle-Levée.

POUR VERA-CRUZ.

On expédiera de suite un bon batiment pour le dit port, s'il se présente un frêt de l'équivalent de 300 barils. S'adresser à
2 mars — J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON.

On prendra quelque léger frêt pour la goëlette GENERAL GEDDES, capitaine Hague, destinée pour le port sus-dit.
2 mars — J. W. ZACHARIE & Co.

PARA BARCELONA.

El hermoso bergantin PRIMERO DE MAHON, capitan D. Juan Vincent, saldrá para dicho puerto afines de esta semana. Por pasage solamente, teniendo buenos comodidades para pasageros, dirijirse á bordo al capitan ó á — J. PRATS,
1º. de marzo—5 — calle Sta. Ana Nº. 52

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 267 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
1 mars. — J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, doublé et chevillé en cuivre, n'a besoin que de 150 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
S. C. BELL,
1er. mars — No. 60, rue du Canal

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick, paquebot, ELM, capitaine Mierkens, ayant de bons emménagemens pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à
26 fév — J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER—La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, ST. THOMAS, cap. Lane, du port de 600 barils, sera prête dans trois jours à recevoir du frêt. S'adresser à bord, près de la Douane, ou bien à
26 fév — STETSON & AVERY.

ON DEMANDE un batiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à
26 fév — THEOD. NICOLET & Co.

POUR MATAMOROS—(Par le [illegible])

La belle goëlette fine voilière JANE, cap. McPearson, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, commencera à charger lundi prochain, 28 du court. Pour complément de frêt, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
25 fév. — J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON.—(Un paquebot.)

La belle barque PALLAS, capitaine Kelley, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le no. 80, ou à
23 fév. — STETSON & AVERY.

POUR BOSTON OU PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier, A 1, GEM, partira sous peu pour un de ces deux ports. Pour frêt, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
23 fév — A. GURNEY, 62 rue Gravier

A FRETER.

Le brick JOSEPH SPRAGUE, capitaine Hanks, peut recevoir environ 270 boucauts de sucre ou 1400 barils de farine. S'adresser à — WM. G. HEWES,
23 fév — rue du Camp

A FRETER.

Le brick A 1, CHALCEDONY, capitaine King, pouvant porter environ 150 boucauts de sucre. S'adresser à — WM. G. HEWES,
22 fév — No. 9, rue du Camp

A FRETER.—Le beau brick MOSCOW, capit. Fales, du port d'environ 400 boucauts de sucre, sera, sous peu de jours, prêt à charger. S'adresser à bord, ou à
22 fév — STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le beau brick THOMAS, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Currie. Pour frêt ou passage, s'adresser à
16 février — THEOD. NICOLET & co.

A FRETER.

Le brick doublé en cuivre, (A 1) NAVARINO, capit. Weeks, pouvant porter environ 450 boucauts sucre. S'adresser à — WM. G. HEWES,
15 février — No. 9, rue du Camp

A FRETER.

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à — STETSON & AVERY,
12 fév — 27, rue du Camp

PROCHAINE LOTERIE.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
4EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 5 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3.000	$ 3.000
1	"	"	1,800	1,008
1	"	"	1,100	1,100
1	"	"	1.200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
614	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200
8730	LOTS			$ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLETS	2
QUARTS DE BILLETS	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
18 fév — *Directeur.*

A VENDRE.

VINGT BEAUX CHEVAUX,

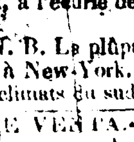

Appartenant aux propriétaires de la Ménagerie qui est actuellement dans la rue d'Orléans. Parmi ces chevaux il y en a de propres à atteler aux voitures, cabriolets, drays, &c. et il y a aussi des chevaux de selle: ils sont tous bien domptés. On peut les voir et en connaître les prix, à l'écurie de Mr. Kays, rue Tchoupitoulas.

N. B. La plupart de ces chevaux ont été élevés à New-York, et ont passé trois années dans les climats du sud. 3 mars—☞

DE VENTA.—ACEITE superior de Mayorca, en botijas de á media arroba cada una, que se estan descargando del bergantin Tampico, con extorno de derechos: se vendirá á
J. S. BRANDER & McKENNA,
3 de marzo—3. — 25, calle de Camp

VENTES A[illegible]

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, lundi 7 mars courant, à la bourse Hewlett,

Un mulâtre nommé James, âgé de [illegible] cordonnier, depuis près d'un an dans le pays.

Une mulatresse nommée Julie, âgée de 18 ans, très intelligente domestique, sachant un peu coudre; marronneuse.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.—Conditions à la vente.
3 mars.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 8 de Mars, il sera vendu au magasin d'encan,

50 BOUCAUTS QUINCAILLERIE, savoir:

Pioches louisianaises, pelles do.; chaînes en trait, dorsières do.; grils, étrilles, champlures en cuivre, cuillers en fer, do. en métal, couteaux à deux manches, tarrières, piquoirs, herminettes, coins en fer, Pentures, crochets de porte, ameçons assortis, rabots assortis et une quantité d'outils de ménuisier, Scies de moulins, do. de long, et Passe-partout, Plateaux, Cabarets et Sucriers, Verroux française Aussi, une quantité d'autres articles.
Conditions, à la vente. — 3 mars.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 4 du courant, il sera vendu à 11 heures du matin, sous l'inspection du Consul Anglais, pour compte de qui il appartiendra, 4500 plumes, avariées dans le voyage d'importation. — 3 mars.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.
VENTE REMISE.

IL sera vendu au café de la bourse d'Hewlett, lundi le 7 mars 1831, à midi, immédiatement après la vente de l'habitation Deale.

Une NEGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, bonne domestique de maison et un peu couturière.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur l'esclave. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur chez M. Carlile Pollock, notaire public. — 28 fév.—7

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 7 de Mars prochain, il sera vendu à midi au Café de la Bourse Hewlet.

Un TERRAIN, encoignure des rues Magasins et Gravier, mesurant 34 pieds 7½ pouces de face à la première rue, sur 160 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur lequel il existe une belle maison en briques et à étage.

Un terrain de [illegible] pieds [illegible] pouces de face à la rue Gravier, sur 94 pieds 11⅛ pouces de profondeur, ayant dessus un magasin à étage construit en briques.

Un Terrain attenant au précédent, de 18 pieds 5 pouces, avec un magasin semblable.

Un terrain [illegible] pieds 7 pouces, ayant aussi dessus un magasin à étage construit en briques, un plan de ces diverses propriétés sera présenté avant. Payables un quart au 30 Décembre 1831, un quart le 30 decembre 1832, un quart au 30 décembre 1833. — 11 fév.

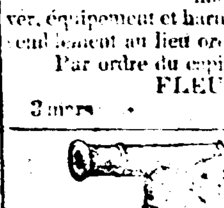

DRAGONS D'ORLEANS,
GARDE-A-VOUS!
Préparez-vous—pour monter—à cheval!

La Compagnie prendra les armes dimanche, 6 du courant, à 8 heures précises du matin. Grande tenue d'hiver, équipement et harnachement complets; rassemblement au lieu ordinaire.
Par ordre du capitaine.
FLEURY GENERELLY,
3 mars — *maréchal-des-logis chef.*

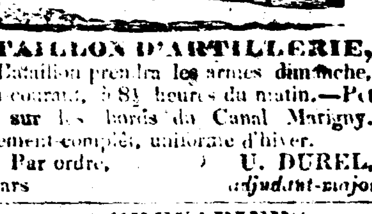

BATAILLON D'ARTILLERIE,

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 6 du courant, à 8½ heures du matin.—Petite guerre sur les bords du Canal Marigny.—Equipement complet, uniforme d'hiver.
Par ordre, — U. DUREL,
3 mars — *adjudant-major.*

GRENADIERS,

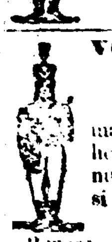

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire.
Par ordre du capitaine,
JN. LUCAS,
3 mars. — *sergent-major.*

VOLTIGEURS D'ORLEANS
ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire si le temps le permet.
Par ordre. — CHAPUS,
2 mars — Sergent-maj.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION!

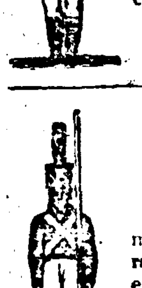

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.
Equipement complet, pantalons et veste bleus.
Par ordre du capitaine.
LOUIS MUH,
4 mars — *sergent-major*

TIRAILLEURS
LOUISIANAIS,
GARDE-A-VOUS!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, équipement complet, et ponpon.
Par ordre du capitaine,
CHARLES BUSSI,
3 mars — Sergt.-major.

Cazadores
DE ORLEANS:

La compañia tomará las armas el domingo prócsimo, 6 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, uniforme de invierno y morrion con ponpon: se reunirá en el parage acostumbrado.
Por órden del capitan,
RAFAEL PEREZ,
4 de marzo — Sergto. 1º.

Chasseurs,

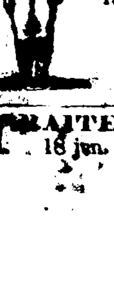

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire.
Par ordre
du capitaine,
J. LAMOTHE,
2 mars — Sergt.-major.

TRAITES SUR PARIS à vendre par
18 jan. — *V. RO[illegible]*